

CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien

Troubles Dys et emploi : Découvrez le témoignage d'Ilan accompagné par Cap emploi



Mon parcours avant mon contrat en apprentissage

J'ai été scolarisé au collège en ULIS, en fin de classe de 3ème, je suis parti dans un autre établissement faire un CAP vente. Ça ne m'a pas plu, j'ai arrêté en cours d'année.

Durant ces années, j'ai été suivi par l'IME par rapport à mes difficultés.

Ma rencontre avec Cap emploi

Mon éducatrice de l'IME a pris rendez-vous avec Cap emploi pour voir ce qu'il était possible de faire car je ne voulais plus retourner à l'école et je voulais travailler.

Cap emploi m'a proposé de travailler mon projet professionnel, j'ai fait des immersions en entreprise puis j'ai été orienté vers l'E2c (école de la 2ème chance). J'avais besoin d'être accompagné sur mon projet car je ne savais pas quoi faire malgré tous mes stages. Cap emploi est resté dans mon accompagnement, ma conseillère est venue plusieurs fois en entreprise pour expliquer mon handicap et mettre en place les aménagements dont j'avais besoin.

J'ai de grandes difficultés en lecture et en écriture. J'ai du mal à me concentrer parfois, et à retenir toutes les informations. Ces problèmes de mémoire me fatiguent parce que je dois me concentrer encore plus.

C'est bien que Cap emploi puisse venir expliquer, car étant plus timide, je n'ose pas en parler. C'est bénéfique pour l'employeur et pour moi, car on trouve des solutions.

Comment mon contrat en apprentissage s'est mis en place

Pendant mon parcours j'ai effectué un stage dans un Club de foot, j'ai fait de l'animation et j'ai participé à la vie du club. Ils ont bien aimé ma motivation et ils m'ont proposé un contrat.

C'est ma conseillère Cap emploi qui a pris rendez-vous avec le Club et l'E2c pour discuter avec tout le monde et expliquer ce qu'on pouvait mettre en place pour moi. J'ai choisi le contrat en apprentissage. Avec ma conseillère, on a regardé le programme de la formation pour anticiper les difficultés que je pourrais avoir pendant la formation. Elle m'a pris rendez-vous pour que je puisse voir le médecin par rapport à mes besoins au travail.

On a vérifié si je pouvais me rendre au travail avec les bus, j'ai eu des aides de l'Agefiph pour acheter des équipements pour aller au travail.

Il y a eu des réunions en visio avec ma mère et ma conseillère Cap emploi, le référent du CFA pour expliquer mes difficultés et qu'il puisse acheter ce dont j'avais besoin. (Ordinateur avec logiciels spéciaux pour m'aider ; souris qui lit mon texte). J'ai aussi eu le droit d'utiliser mon téléphone car il me permet d'enregistrer les consignes quand il y en a trop, et parfois il m'arrive d'en oublier.

J'ai signé mon premier contrat de travail !

Ma conseillère a vérifié si les aménagements ont été mis en place, et je l'ai sollicitée à chaque fois que je me trouvais en difficulté au travail.

Mon handicap ne se voit pas, et mes collègues de travail oublient mes difficultés. Cap emploi venait régulièrement dans mon entreprise pour expliquer ma situation. Après les interventions, je me sentais plus à l'aise au travail et les gens comprenaient mieux.

C'est bien d'être accompagné par Cap emploi. Maintenant j'accepte mieux ma situation et je sais mieux en parler. Je veux continuer à travailler dans l'animation.